

Nombre de membres

En exercice : 14

Registre des délibérations
Conseil Municipal du Monteil
Séance du 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 26/03/2024

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Brigitte BOUCHE, Josette COCHE, Isabelle RIEU, Martine ASTRUC BORREGA, Géraldine ROCHETTE et Mrs Christophe PAL, Rémy BARRY, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, René BLANC, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Procuratior(s) : Thierry ARENDS à Christophe PAL

Absent(s) non excusés/non représentés : Néant

Secrétaire de séance : Paul PAGES

Objet	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/03/2024
-------	---

Nomenclature : 5-2 fonctionnement des assemblées

Rapporteur : Isabelle HOSTIN

Vu l'article L2121-15 du CGCT stipulant que :

- Le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le Maire et le ou les secrétaires,
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la Commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public

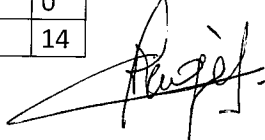
Les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal de la séance du 12/03/2024 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Nombre de conseillers présents		13
Nombre de conseillers représentés		1
Nombre de suffrages exprimés		14
vote	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	14

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Paul PAGES



Le Maire
Christophe PAL

